



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

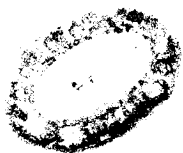
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01879

Numéro SIREN : 538 129 297

Nom ou dénomination : 2HDE

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 5140



2011B1873 .

5140

24/07/2017

Centre d'Affaires H CENTER
11, rue Benjamin Franklin - 77000 - MELUN - LA ROCHETTE
Capital de 100.000 € - RCS MELUN 538 129 297 - APE 7112 B - SIRET 538 129 297 00015 - TVA Intracommunautaire n° FR 25 538129297

Procès-verbal d'ASSEMBLEE GENERALE

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
Le QUATRE JUIN

Au siège social de la société ci-après nommée,

La Société dénommée **SAS 2HDE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000,00 EUR, dont le siège est à LA ROCHETTE (77000), 11, rue Benjamin Franklin, identifiée au SIREN sous le numéro 538 129 297 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN.

Se sont réunis ses membres, **en assemblée générale extraordinaire**, sur convocation faite par lettre remise à personne à chacun d'eux.

Les documents suivants ont été adressés aux membres de la société, savoir :

- *Contrat de cession d'actions*
- *Bilan financier de l'opération les Portes de Yèbles*

Puis, le Président déclare que ces pièces ont été mises à la disposition des membres de la société plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

L'assemblée est présidée par Monsieur MAROCCO Daniel, agissant en qualité de président, régulièrement nommé à cette fonction par l'Assemblée générale du 11 juillet 2016.

La feuille de présence, dûment signée, permet de constater la présence ou la représentation des membres suivants:

- sont présents :

Mademoiselle OUASSIL Hind

Monsieur MAROCCO Daniel

- sont représentés :

Néant

Total des titres sociaux présents ou représentés : 10000 titres sur les 10000 titres composant le capital social.

Le quorum est atteint.

Les membres peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre remise à personne, aux membres de la société.

HO

DA

DA

ORDRE DU JOUR

- En complément de l'article 4 – OBJET SOCIAL et de l'article 13 – DIRECTION ET CONTROLE DE LA SOCIETE et précisément l'article IV – POUVOIRS, les Associés à l'unanimité autorisent le Président, Daniel Marocco, à engager tout acte tant financier que juridique, afin de mener à terme l'opération « Les Portes de Yèbles ». et plus précisément d'acquérir la terre de madame Turpault Marion, conformément au protocole d'accord les liant.

DISCUSSION

La discussion est ensuite ouverte et les associés échangent avec le Président.

Personne ne demandant plus la parole, le Président sortant met aux voix la résolution à l'ordre du jour.

RESOLUTION

Pouvoir donné au Président concernant la continuité de l'opération les « Portes de Yèbles »

Cette résolution est mise aux voix.

Pour l'adoption : 2 voix
Contre l'adoption : 0 voix
Abstentions : 0 voix

La résolution est adoptée.

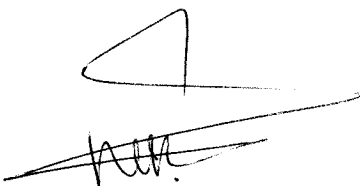
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le Président et par les membres présents, et sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Pour copie certifiée conforme

Les Associés

Hind OUASSIL



Daniel Marocco



Le Président nommé

Daniel MAROCCO

